

MOLIETS



ET MAÂ

Mairie de MOLIETS ET MAÂ  
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ  
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71  
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr

## ***Compte rendu du Conseil Municipal***

**Du 8 septembre 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 septembre 2015 à 14h00, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**Présents** : Mme MULTEAU Mireille – Mme GUERINAUD Cécile – M.VIGNAL Pierre – Mme MASSON Séverine - M. LAGARDERE Christophe – M.AURIEL Alain – M. OCCHIPENTI Jean-Paul – Mmes LARRIEU Audrey - M. BOISSARD Fabien –

**Absents excusés** : Mme HEITZ Roselyne, procuration à M. OCCHIPENTI Jean-Paul – Mme DAVOUST Sylvie, procuration Mme MULTEAU Mireille, Mme BAROU Virginie, procuration Mme MASSON Séverine - M. PENAVAYRE Yves procuration à M.VIGNAL Pierre – Mme CARRERE-LOUSTAUNAU Sandrine procuration Mme GUERINAUD Cécile

**Absente** : Mme CAPDEVIELLE Stéphanie

**Secrétaire de séance** : Monsieur Christophe LAGARDERE.

Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2015 est **adopté à l'unanimité**. **Madame Audrey LARRIEU** demande toutefois s'il serait possible de réfléchir à une autre solution quant au nettoyage des toilettes publiques pendant la période estivale.



Mme le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour et demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à consulter « Qualiconsult » pour les travaux d'accessibilité aux ERP de la Commune, la prorogation du délai ayant été refusée par Madame le Préfet.

**Adopté à l'unanimité**



### **Ordre du jour**

▪ **Renouvellement location foyer municipal** :

Madame Suzel DEBRONDE MASSON nous informe d'un courrier de Mme DANOT demandant le renouvellement de la location du foyer pour y dispenser des cours de yoga. L'autorisation lui est donnée du 16 septembre 2015 au 30 juin 2016, pour un montant de 40 € par mois .

**Adopté à l'unanimité**

▪ **Création d'un poste de rédacteur territorial (promotion interne) :**

Laetitia MONTIER figurant sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur, par voie de promotion interne, sera nommée dans ce grade à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Lot n°5 du Pin Franc :**

Monsieur et Madame ROUSSELOT ont émis le souhait, après leur désistement, de se porter à nouveau acquéreur du lot n°5. Le terrain leur est à nouveau attribué, la signature devant intervenir avant la fin du mois de novembre 2015.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Terrain de Maâ :**

Ce terrain mis en vente à 180 000 € ne trouvant pas acquéreur, il est décidé de baisser le prix à 160 000 €. Les propositions devront nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Logements de la Gare :**

Les locataires des 2 logements communaux de la gare ont déposé leur préavis. Ces logements seront remis à la location à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015. Les demandes seront déposées en Mairie avant le 21 septembre 2015.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Transformation du presbytère en cabinet dentaire**

○ **Choix des entreprises :**

Suite à la consultation et à l'ouverture des plis, Monsieur Christophe LAGARDERE, *présente* l'analyse des offres.

Les entreprises retenues sont :

- ✓ LOT 1 GROS ŒUVRE/DEMOLITION ..... 25 464.22 € HT  
*SAS J.LESCA – 699 Route de Condrette*  
*40400 TARTAS*
- ✓ LOT 2 CHARPENTE COUVERTURE/ZINGUERIE ..... 8 520.50 € HT  
*SEE LARRERE – Route de Doazit*  
*40700 HAGETMAU*
- ✓ LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES ..... 10 473.00 € HT  
*DELMON – 215 Route de Basta*  
*40990 ST VINCENT DE PAUL*
- ✓ LOT 4 MENUISERIES INTERIEURES ..... 5 566.00 € HT  
*DELMON – 215 Route de Basta*  
*40990 ST VINCENT DE PAUL*
- ✓ LOT 5 PLATRERIE –ISOLATION FP ..... 13 255.61 € HT  
*ROURE Jean Baptiste – 290 Route de la Gare*  
*40180 RIVIERE SAAS et GOURBY*
- ✓ LOT 6 ELECTRICITE CHAUFFAGE VMC ..... 22 927.08 € HT  
*SEFTI – 1861 Route de Dax*  
*40350 POUILLON*

✓ LOT 7 PLOMBERIE SANITAIRES.....	3 495.17 € HT
<i>SEFTI – 1861 Route de Dax</i>	
<i>40350 POUILLON</i>	
✓ LOT 8 CARRELAGE FAIENCES.....	4 331.20 € HT
<i>SAS J.LESCA – 699 Route de Condrette</i>	
<i>40400 TARTAS</i>	
✓ LOT 9 SOLS SOUPLES – PEINTURE .....	13 257.39 € HT
<i>PEINTURE DECO DEDIEU -31 bis Zac de Peyres</i>	
<i>40800 AIRE SUR ADOUR</i>	
TOTAL .....	<u>107 290.17 € HT</u>

○ **Fixation du loyer :**

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur Nicolas FRIDLING, pour la location de l'ancien presbytère afin d'y exercer une activité de chirurgien-dentiste et fixe le loyer à 850 € mensuel, sachant qu'il sera révisé selon la réglementation en vigueur, et la formule de calcul relative aux baux commerciaux.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Contribution MACS Etablissement Public Local « Landes Foncier » :**

Mme le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention avec MACS pour la contribution 2015 de l'EPLF d'un montant de 2 413 €.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Rapport délégataire eau et assainissement :**

Monsieur Pierre VIGNAL nous présente les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement. Ces derniers seront transmis aux services préfectoraux et mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Choix entreprise compteurs de sectorisation :**

Monsieur Pierre VIGNAL nous présente les trois devis reçus pour l'installation de quatre débitmètres de sectorisation. Le devis de la SAUR, moins disant a été retenu, pour un montant de :

Secteur TRANSAT .....	8 093.50 € HT
Secteur RUE DU TUC .....	8 224.50 € HT
Secteur CLUB HOUSE.....	7 965.50 € HT
Secteur PLAGE SUD .....	7 921.50 € HT

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Choix du tracteur :**

Suite à la consultation pour l'achat d'un tracteur, Monsieur Pierre VIGNAL nous présente les quatre propositions qui nous sont parvenues. La société « agrivision » est retenue pour un montant de 72 500 HT (100 000 € HT pour l'achat et 27 500 € pour la reprise de l'ancien).

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Devis onduleurs photovoltaïque :**

Monsieur Pierre VIGNAL nous informe que deux onduleurs du local photovoltaïque sont endommagés et il convient de les remplacer. Madame le Maire est autorisée à signer un devis d'un montant de 8 545 € HT.  
**Adopté à l'unanimité**

▪ **Décision modificative budget photovoltaïque :**

Considérant l'achat des 2 onduleurs, il convient de modifier comme suit :

- Section investissement :
  - o Dépenses :
    - 2188 – Autres : 11 000,00 €
  - o Recettes :
    - 021 – Virt section fonct. : 11 000,00 €
- Section fonctionnement :
  - o Dépenses :
    - 023 – Virt section invest.: 11 000,00 €
  - o Recettes :
    - 701 – Vente de produits : 11 000,00 €

**Adopté à l'unanimité**

▪ **Congrès des Maires :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de son inscription au Congrès des Maires avec Monsieur Pierre VIGNAL, Adjoint au Maire, Madame Séverine MASSON, Adjointe au Maire, Monsieur Alain AURIEL, Conseiller Municipal, et Madame Virginie BAROU, conseillère municipale, qui se déroulera au mois de novembre 2015.

Les frais de représentation, de déplacement, d'hébergement et de restauration de Madame le Maire et des quatre élus l'accompagnant dans le cadre de ce congrès, seront remboursés.

**Adopté à l'unanimité**



Questions diverses :

**Madame Guérinaud Cécile** nous informe que suite à l'arrêt de travail depuis le 07/07/2015 de la personne ayant en charge la confection du site internet, elle vient de récupérer les codes d'accès afin de pouvoir elle-même, avec l'aide de Monsieur Pierre Vignal, y travailler dessus. De plus, elle nous informe de l'avancée sur la gazette communale.

**Madame MASSON Séverine** nous rappelle de la tenue le samedi 12 septembre 2015 du forum des associations. Elle nous informe d'une rencontre avec Monsieur Prévot qui souhaiterait monter une association de pétanque afin d'organiser un tournoi pour le mois de septembre 2016.

**Madame LARRIEU Audrey** informe le conseil de la problématique du stationnement de bus à l'entrée du lotissement des pins francs. Madame Le Maire l'informe que la gendarmerie et les gardes champêtres sont intervenus à plusieurs reprises afin de verbaliser ces bus.

**Monsieur BOISSARD Fabien** voudrait savoir où en est le projet de réception des nouveaux arrivants sur Moliets.

**Madame Masson Séverine** l'informe que cela sera réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2016

**Madame le Maire** lui indique que cette rencontre était prévue lors de la journée du forum des associations mais vu son planning professionnel, elle ne pouvait y assister donc il a été décidé de le reporter.

**Monsieur OCCHIPENTI Jean-Paul** voudrait des explications concernant la demande de l'association full speed surf du 1<sup>er</sup> semestre 2015 concernant la mise à disposition gracieuse d'un local à usage de stockage ainsi que pour l'usage commercial afin que 2 moniteurs puissent dispenser des cours à d'autres personnes que ceux de l'association.

**Madame Masson Séverine** nous rappelle que l'idée est que ces 2 moniteurs, qui donnent des cours pour les adhérents de l'association gratuitement, puissent avoir un revenu afin de pouvoir continuer à dispenser des cours dans cette association.

**Monsieur Lagardère Christophe** soulève le problème de savoir comment expliquer aux commerçants qui dispensent des cours de surf sur la commune que nous allons mettre à disposition d'une association un local à titre gracieux afin qu'ils puissent avoir un lieu de stockage et commercial alors que eux ont dû investir dans des commerces afin de pouvoir exercer leur activité.

**Madame le Maire** informe que le projet du Festival d'art pour le dernier week-end du mois d'octobre 2016 va être lancé.

Elle nous rappelle que ce festival porterait sur des sculptures, peintures, photographies, battles, street art.

L'idée est d'ouvrir au maximum la culture sur la commune sur des lieux ouverts communaux ainsi que sur des domaines privés. Elle nous informe que s'il y a des personnes intéressées pour participer à ce projet, il est possible de s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie.

Madame le Maire tient à nous faire part des courriers reçus des associations ayant perçu une subvention pour 2015 : Les enfants de la lune, l'ADMR, les restos du cœur, croque maïs, secours populaire.

Information concernant l'aire de stationnement des camping-cars : Madame le Maire nous informe qu'il n'y a pas eu de soucis techniques majeurs pendant la saison et que le montant des recettes des 3 dernières est plus ou moins maintenu ; nous attendons la fermeture de l'aire pour vous indiquer le montant 2015.

Voici quelques chiffres de la saison 2016 :

Pour la plage centrale nous avons eu au pic de la saison entre 15 000 et 20 000 personnes par jour

Plage des chênes Lièges entre 1500 et 2500 personnes par après-midi

Et enfin sur la station au plus haut du pic estival entre 25 000 et 30000 personnes

Madame le Maire nous informe aussi d'une possibilité de procès au vu des nuisances sonores du city stade communal.

**Monsieur OCCHIPENTI Jean-Paul** voudrait pour savoir quand les travaux de finitions de la fontaine Notre Dame vont être terminés.

**Monsieur Vignal Pierre** propose à Monsieur OCCHIPENTI Jean-Paul de se voir le lendemain du conseil afin d'organiser au mieux et plus rapidement la fin des travaux avec les services techniques communaux.

**Monsieur OCCHIPENTI Jean-Paul** nous fait un point sur la cérémonie du 11 novembre 2015.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 16h12



Vu pour être affiché en date du 21 septembre 2015

Le secrétaire de séance